



KEREX SARL

**12 rue René Cassin
37390 NOTRE DAME D'OE**

Tél : 02 47 85 55 00

Fax : 02 47 41 33 32

N° Siret : 41972586600067

N° intra : FR46419725866

N° EORI : 41972586600067
FR

RCS : 419 725 866 TOURS
SARL CAPITAL 1 000 000 EUROS

REFERENCE :

RIB : 19406 37072 67185074894 45

IBAN : FR76 1940 6370 7267 1850 7489 445

Crédit Agricole BIC : AGRIFRPP894

N° BL : 280007

Facture

N° : G77334

DATE	CLIENT	PAGE
29/11/24	FINS Gourmets	1

Adresse de facturation :

Les fins Gourmets

32 rue des Alisiers

05 65 24 76 33

46260 Limogne en Quercy

FRANCE

Adresse de livraison :

Les fins Gourmets

32 rue des Alisiers

46260 Limogne en Quercy

N° intra. FR35352750434

Référence	Désignation	Code douanier	Qté	Prix HT	Remise	Prix unitaire remisé	Montant HT	TVA
TEOBCOFBBQ	Coffret : BBQ party <i>BBQ party Box</i>	09109190	6,0000	9,9000	0%	9,9000	59,40	C20
TEVIBALSAMI	Vinaigre balsamique de Modène IGP, 250 ml <i>Balsamic vinegar of Modena GI, 250</i>	22090011	6,0000	16,3500	0%	16,3500	98,10	C55
TEEPCURMAD	Curry de Madras, 60 g <i>Madras curry mix, 60 g</i>	09109999	6,0000	3,8000	0%	3,8000	22,80	C55
TESEFSGUE	Fleur de sel de Guérande IGP, 100 g <i>Guérande fleur de sel PGI, 100 g</i>	25010091	6,0000	3,4000	0%	3,4000	20,40	C55
TEEPSSESNO	Sésame noir, 80 g <i>Black sesame, 80 g</i>	12074090	6,0000	3,1000	0%	3,1000	18,60	C55
TECDAIL	Pâte d'ail, 90 g <i>Garlic paste, 90 g</i>	20060099	6,0000	3,7000	0%	3,7000	22,20	C55
TECDMANG	Chutney de mangue au poivre de Penja, 100 g <i>Mango chutney with Penja pepper,</i>	20079997	114,0	3,5000	0%	3,5000	399,00	C55
TESIBEAUFL	Eau de fleur d'oranger, 100 ml <i>Orange blossom water, 100 ml</i>	33019090	6,0000	3,9000	0%	3,9000	23,40	C55
TEPOMALAB	Poivre noir de Malabar, 70 g <i>Black Malabar pepper, 70 g</i>	09041100	6,0000	4,0000	0%	4,0000	24,00	C55
TEEPGINGE	Gingembre en poudre, 50 g <i>Ginger powder, 50 g</i>	09101200	6,0000	3,3000	0%	3,3000	19,80	C55

Code	Base	Taux	Montant
XX	XXXXXX	XXXX	XXXXXX
XX	XXXXXX	XXXX	XXXXXX
XX	XXXXXX	XXXX	XXXXXX
Total	XXXXXX		XXXXXX

Total HT	Port	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
XXXXXX		XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la chose livrée et de résoudre le contrat. Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé. Tout retard de paiement entraînera des pénalités de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € (décret 2012-1115 du 2 oct 2012). Exonérations TVA art 262 I et II, art 294, art 262 I et II art 275 (Achat en franchise) du CGI

Poids net total : XXXXXX kg

Poids brut total : XXXXXX kg

Conditions de règlement : XXXXXX euros par XXXXXX Echéance le XXXXXX
XXXXXX XXXXXX

Siège social : 61 quai de la Loire 37 210 ROCHECORBON

* Pour les produits BIOLOGIQUES : issu de l'agriculture Biologique et certifié par FR-BIO-01

For organic products : product from organic farming, certified by FR-BIO-01



KEREX SARL

**12 rue René Cassin
37390 NOTRE DAME D'OE**

Tél : 02 47 85 55 00

Fax : 02 47 41 33 32

N° Siret : 41972586600067

N° intra : FR46419725866

N° EORI : 41972586600067
FR

RCS : 419 725 866 TOURS
SARL CAPITAL 1 000 000 EUROS

REFERENCE :

RIB : 19406 37072 67185074894 45

IBAN : FR76 1940 6370 7267 1850 7489 445

Crédit Agricole BIC : AGRIFRPP894

N° BL : 280007

Facture

N° : G77334

DATE	CLIENT	PAGE
29/11/24	FINS Gourmets	2

Adresse de facturation :

Les fins Gourmets

32 rue des Alisiers

05 65 24 76 33

46260 Limogne en Quercy

FRANCE

Adresse de livraison :

Les fins Gourmets

32 rue des Alisiers

46260 Limogne en Quercy

N° intra. FR35352750434

Référence	Désignation	Code douanier	Qté	Prix HT	Remise	Prix unitaire remisé	Montant HT	TVA
TEEPCURCU	Curcuma en poudre, 60 g <i>Turmeric powder, 60 g</i>	09103000	6,0000	3,1500	0%	3,1500	18,90	C55
TEEPMUSCA	Noix de muscade et son macis, 40 g <i>Nutmeg and mace, 40 g</i>	09081100	6,0000	4,0000	0%	4,0000	24,00	C55
TEEP4EPICE	Assemblage quatre épices, 60 g <i>Four spice blend, 60 g</i>	09109999	12,00	4,1500	0%	4,1500	49,80	C55
TESEDSTRU	Diamant de sel à la truffe d'été, aromatisé, 60 g <i>Diamond salt with summer truffle, fl</i>	25010091	18,00	5,7000	0%	5,7000	102,60	C55
TEPOKAMPN	Poivre de Kampot IGP noir, 70 g <i>Kampot pepper PGI black, 70 g</i>	09041100	6,0000	5,2000	0%	5,2000	31,20	C55
TEPOLONG	Poivre long de Java, 50 g <i>Java long pepper, 50 g</i>	09041100	6,0000	4,1500	0%	4,1500	24,90	C55
TEPOPPN	Poivre noir de Penja IGP, 70 g <i>Black Penja pepper PGI, 70 g</i>	09041100	12,00	5,6000	0%	5,6000	67,20	C55
TEPOSAUVA	Les 3 poivres sauvages, 50 g <i>The 3 wild peppers, 50 g</i>	09041100	18,00	4,6000	0%	4,6000	82,80	C55
TADTRIOALE	Trio d'Alep, 3x80 g <i>Aleppo Trio, 3x80 g</i>	34011900	2,0000	2,9000	100%	0,0000	0,00	C20
TEEP7SESA	7 Sésames, 60 g offert <i>7 Sesames, 60 g</i>		1,0000	4,1500	100%	0,0000	0,00	C55

Code	Base	Taux	Montant
C20	59,40	20%	11,88
C55	1 049,70	5,5%	57,73
Total	1 109,10		69,61

Total HT	Port	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
1 109,10		1 178,71	0,00	1 178,71

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la chose livrée et de résoudre le contrat. Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé. Tout retard de paiement entraînera des pénalités de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € (décret 2012-1115 du 2 oct 2012). Exonérations TVA art 262 I et II, art 294, art 262 I et II art 275 (Achat en franchise) du CGI

Poids net total : 22,71 kg

Poids brut total : 45,979 kg

Conditions de règlement : 1 178,71 euros par VIRT Echéance le 29/12/24

Siège social : 61 quai de la Loire 37 210 ROCHECORBON

* Pour les produits BIOLOGIQUES : issu de l'agriculture Biologique et certifié par FR-BIO-01

For organic products : product from organic farming, certified by FR-BIO-01

CONDITIONS GENERALES DE VENTES KEREX

Les clauses stipulées ci-dessous sont portées à la connaissance de la clientèle et font la loi des parties.

1/CONCLUSION DE LA VENTE

La vente est conclue lorsque la commande reçue par fax ou téléphone est envoyée et facturée.
Toute commande implique acceptation de nos conditions générales de vente ci-après et ce, quelque soit toute stipulation contraire pouvant figurer dans les conditions générales d'achat de notre clientèle.
Nos marchandises sont facturées le jour de leur expédition.

2/ LIVRAISONS

Pour toute commande inférieure à un montant de 500€ HT, une participation forfaitaire aux frais d'expédition s'élevant à 12€ HT est demandée.

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et les retards éventuels ou livraisons partielles ne donnent en aucun cas à l'acheteur le droit d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts.
Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur.

3/ PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos tarifs peuvent être modifiés à tout moment.

Toutes nos factures sont payables dans les 30 jours à compter de la date de facturation. Le lieu de paiement est celui indiqué sur la facture. Pour une première commande, il sera demandé un règlement comptant avant expédition.

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé. Tout retard de paiement entraînera des pénalités de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Le non-paiement d'une échéance entraînera la suspension des livraisons jusqu'à la régularisation de celle-ci. En cas de non paiement, la remise du dossier à notre service contentieux entraînerait d'office une majoration de 15 % à titre de clause pénale (minimum de 25 euros).

4/ RETOURS

Tout retour doit être effectué avec notre accord préalable et en franco de port à notre entrepôt :

Kerex – 12 Rue René Cassin 37390 Notre-Dame-d'Oé

Les marchandises devront être en parfait état d'origine de vente et n'avoir pas été utilisées.

5/ RESERVE DE PROPRIETE

La loi n°80-355 du 12.05.80 relative à la clause de réserve de propriété est applicable aux marchandises décrites sur le présent document, celles-ci restant notre propriété jusqu'au paiement effectif et intégral du prix. Ne constitue pas paiement au sens de cette clause la remise d'un titre créant l'obligation de payer (traite ou autre). Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens.

6/ ATTRIBUTION DE COMPETENCE

La présente vente est régie par le droit français. En cas de litige ou de contestation, le Tribunal de Tours est seul compétent.

7/ RECLAMATIONS

Toute contestation sur la commande doit se faire dans les 48h, en ayant pris soin de prendre des réserves sur le bon de livraison du transporteur. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà de ces délais.

8/ E-COMMERCE

Toute vente sur un ou des sites internet doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable écrite, et est soumise à l'accord écrit de la société KEREX.

Le revendeur s'engage à respecter les coefficients de 1.8 à 2 conseillés pour la vente en point de vente.